



# **UFC-QUE CHOISIR PAIMPOL-LANNION**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**Exercice 2023**

**à Lannion**

**Lundi 8 avril 2024**

# REMERCIEMENTS

- À la municipalité de Lannion pour les salles prêtées à l'espace Sainte Anne pour nos permanences et réunions d'équipe.
- À Lannion Trégor Communauté pour le local de l'Espace Volta pour nos permanences.
- À la municipalité de Paimpol pour le local mis à notre disposition Villa Labenne pour nos permanences.
- À Guingamp Habitat qui nous accueille à l'Espace Mosaïque.

# REMERCIEMENTS

- **À tous les adhérents qui nous font confiance et merci à ceux qui, en assistant à cette AG manifestent leur soutien à l'association.**
- **À tous les bénévoles de l'association pour leur compétence, leur sérieux et le temps passé à assurer les permanences et le traitement des litiges.**

# PREAMBULE

L'UFC-Que Choisir de Paimpol Lannion est l'une des 133 associations locales, fédérées au sein de l'UFC-QUE CHOISIR dont le siège est à Paris.

Elle fait partie de l'Union Régionale de Bretagne avec les associations de Brest, Morbihan, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc et Saint-Malo.

Déterminée à avancer vers une consommation plus juste, plus sobre et plus responsable, notre association est présente pour informer, alerter et mobiliser les consommateurs sur le plan individuel et collectif.

# PREAMBULE

Chaque axe de notre structure est mis en mouvement par des missions :

- **INFORMER** – Communiquer/Sensibiliser
- **ALERTER** – Conseiller/enquêter : par l'accueil des consommateurs dans nos permanences en vue de les conseiller et de traiter leur litige avec des professionnels. La participation de nos bénévoles aux enquêtes de l'Observatoire de la consommation permet de recueillir des informations sur les prix et les pratiques des professionnels pour pouvoir alerter.
- **MOBILISER** – Faire agir/plaidoyer

# PREAMBULE

L'ambition de l'UFC-QUE CHOISIR, ONG indépendante est de représenter , rassembler et mobiliser tous les consommateurs qui soutiennent ses actions dans un vaste mouvement .

Sa vocation est d'agir pour eux et avec eux.

# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Notre activité principale concerne le traitement des dossiers de consommation.

Lors d'un 1<sup>er</sup> contact, nous vous renseignons sur vos droits et nous vous conseillons sur les 1<sup>ères</sup> démarches à entreprendre. Nous vous demandons un résumé du litige et l'ensemble des documents du dossier (contrat, facture, courrier ...).

Puis nous étudions chez nous votre dossier afin de vous fournir la meilleure réponse possible et préparer des courriers si nécessaire.

Nous échangerons avec vous pendant toute la phase de traitement du litige.

# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

## Traitement des dossiers :

Nous renseignons et traitons des litiges de plusieurs façons

- Les bénévoles reçoivent aux permanences de Guingamp, Lannion et Paimpol les personnes qui se déplacent.
- Les litiges sont également traités par internet :
  - Contact sur le site de la fédération [quechoisir.org](http://quechoisir.org)
  - Contact par mail local [contact@paimpol.ufcquechoisir.org](mailto:contact@paimpol.ufcquechoisir.org)
- Un contact téléphonique au 02 96 46 66 09 est disponible pour renseignement sur nos permanences.



# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

## Autres activités :

- Renseignements liés à la consommation.
- Tâches administratives (Gestion des adhésions et des relances, tenue de la comptabilité, mise à jour du site internet).
- Relation avec la fédération.
- Participation aux enquêtes initiées par la fédération et dont les résultats sont publiés dans le mensuel Que Choisir.
- Réunions de concertation en interne et contacts externes.
- Animation de réunions d'informations publiques.
- Intégration et formation des nouveaux bénévoles.

# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

L'effectif est de 16 bénévoles répartis sur les 3 villes.

Un nouveau bénévole a rejoint l'association en 2023.

Si vous avez un peu de temps venez rejoindre les bénévoles. Faites vous connaître à l'accueil. Nous faisons un travail collectif, et même si au début vous avez des interrogations ou des doutes il y aura toujours un bénévole pour vous aider.

Des formations ont lieu pour les bénévoles tout au long de l'année aussi bien sur la façon d'aborder un litige ou de recevoir un adhérent, que sur des sujets d'actualité.

# L'association en chiffres 2023

<b>Nombre d'adhésions en 2023</b>	<b>645</b>
<b>Taux de ré-adhésions</b>	<b>73%</b>
<b>Bénévoles ayant assurés les permanences de :</b> <b>Lannion : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis et vendredis du mois de 14h à 17h</b> <b>Guingamp : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 10h à 12h</b> <b>Paimpol : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis du mois de 9h30 à 11 h30</b>	<b>16</b>
<b>Réunions du CA</b>	<b>6</b>
<b>Dossiers ouverts</b>	<b>339</b>
<b>Dossiers renseignés par internet</b>	<b>185</b>

N'hésitez pas à consulter notre site internet

[paimpol.ufcquechoisir.fr](http://paimpol.ufcquechoisir.fr)

vous y trouverez des informations sur  
l'association, les permanences  
les points défendus par l'UFC,  
des conseils...

# Répartition des dossiers 2023

	En 2023	En 2022
Administration	4	7
Alimentation	0	2
Assurances	14	12
Auto Moto Bateau	41	22
Banques Crédits	26	39
Energie Eau Assainissement	33	25
Logement Copropriété Immobilier	53	35
Télécommunication	29	37
Santé	4	1
Services marchands	78	128
Divers	54	19

# PROJETS POUR 2024

- Mieux faire connaître notre association par toute initiative permettant de mieux expliquer notre action et nos prises de position en faveur des consommateurs.
- Sensibiliser les consommateurs aux enjeux de la consommation responsable.
- Poursuivre nos activités actuelles avec nos bénévoles pour résoudre le plus de litiges possible en augmentant le nombre de permanences qui facilite le contact avec nos adhérents.
- Recruter des bénévoles supplémentaires pour alléger les tâches
- Informer plus encore les consommateurs, les mettre en garde contre toutes ces nouvelles arnaques.

En un mot : **« Essayer de prévenir plutôt que de guérir »**



# Nos représentants au Conseil d'administration pour 2024

# Election du conseil d'administration

Les statuts prévoient de 3 à 15 membres.  
**En 2023 nous étions 10 administrateurs.**

2 membres se représentent :  
**Alain BRUNEL et Christian PARANTHOËN**

1 membre se présente :  
**Chantal ROUZIUX**



# Election du conseil d'administration

Composition du Conseil d'Administration	
Administrateurs	Origine
Catherine ANDRICQUE	Lannion
Paul BERTHO	Paimpol
Alain BRUNEL	Guingamp
Claudine CUSIN	Lannion
Marie-Anne GALAUP	Lannion
Jean Paul LEBLAY	Lannion
Roger LECENDRE	Lannion
Jean Pierre LOPEZ CARRENO	Paimpol
Christian PARANTHOËN	Lannion
Chantal ROUZIOUX	Guingamp
Francis VION	Lannion



**RAPPORT**

**FINANCIER**

## **COMPTE DE RESULTAT DE L'AL PAIMPOL LANNION EXERCICE 2023**

<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANTS</b>
<b>ACHATS</b>	<b>1004,19</b>
Fournitures d'entretien et petit équipement	12,00
Fournitures administratives et de bureau	521,15
Autres fournitures	471,04
<b>SERVICES EXTERNES</b>	<b>2050,94</b>
Documentation	244,45
Primes d'assurances	237,43
Charges locatives	1569,06
Frais de Participation AG nationale	0,00
<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>3568,14</b>
Bulletins, Publications, Relations publiques	150,00
Frais de déplacements	1786,30
Réceptions (AG locale) Lannion	234,30
Frais postaux et Télécommunications	1310,11
Services Bancaires	87,43
Divers	0,00
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>3915,15</b>
Parts fédérales	3645,15
Autres charges	270,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>10538,42</b>

**COMPTE DE RESULTAT DE L'AL PAIMPOL LANNION  
EXERCICE 2023**

<b>RECETTES</b>	<b>MONTANTS</b>
<b>VENTES</b>	<b>1000,00</b>
Bulletin de l' AL / IRCEM	1000,00
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>301,00</b>
DGCCRF	0,00
UFC, Collectivités et Autres Organismes (UR)	301,00
<b>AUTRES PRODUITS ET COTISATIONS</b>	<b>16530,00</b>
Cotisations nettes des Adhérents	12872,85
Parts fédérales	3657,15
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1940,60</b>
Intérêts livret	1940,60
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2134,28</b>
Dons	2018,00
Remboursement frais divers par organismes privés (MCE)	116,28
Remboursements par UFC & Autres Transferts de Charges	
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>21905,88</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>10538,42</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>11367,46</b>

# DEPENSES PREVISIONNELLES

Année 2024

DEPENSES	MONTANTS
<b>ACHATS</b>	<b>2000</b>
Fournitures d'entretien et petit équipement	400
Fournitures administratives et de bureau	600
Autres fournitures	1000
<b>SERVICES EXTERNES</b>	<b>3200</b>
Documentation	350
Primes d'assurances	250
Charges locatives	1600
Frais de Participation AG nationale & locale	1000
<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>11000</b>
Bulletins, Publications, Relations publiques	1000
Frais de déplacement	2000
Réceptions	300
Frais postaux et télécommunications	7500
Services Bancaires	100
Divers	100
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>4800</b>
Parts Fédérales	3800
Autres charges	1000
<b>TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES</b>	<b>21000</b>

# RECETTES PREVISIONNELLES

Année 2024

RECETTES	MONTANTS
<b>VENTES</b>	<b>1000</b>
Bulletin de l' AL / IRCEM	1000
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>1400</b>
DGCCRF	1000
Collectivités & Autres Organismes	400
<b>AUTRES PRODUITS ET COTISATIONS</b>	<b>16500</b>
Cotisations nettes des Adhérents	13000
Parts Fédérales	3500
<b>REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>0</b>
Report des ressources non utilisées exercices antérieurs	0
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS ET FINANCIERS</b>	<b>2000</b>
Dons et Intérêts sur Livret	2000
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>100</b>
Remboursement frais & autres transferts de charges	100
<b>TOTAL DES RECETTES PREVISIONNELLES</b>	<b>21000</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES</b>	<b>21000</b>
<b>RESULTAT PREVIONNEL DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>

# SITUATION DE L'ÉPARGNE ET DE TRESORERIE

Année 2023

MONTANTS

<b>ÉPARGNE</b>	<b>76018,96</b>
Livret d'épargne au 31/12	76018,96
<b>TRESORERIE</b>	<b>7149,21</b>
Compte bancaire/postal au 31/12	7149,21
<b>TOTAL DE L'ÉPARGNE ET DE LA TRESORERIE AU 31/12</b>	<b>83168,17</b>

# COTISATION 2024

- L'équilibre financier est satisfaisant
- Le CA propose donc de diminuer pour cette année 2024  
la cotisation de base : **elle passera de 26€ à 22€**
- La cotisation de soutien à notre association reste à 32 €





L'association

UFC-Que Choisir

Paimpol Lannion

vous remercie de votre  
participation

# Intervention de L'ADIL 22

- Rénovation énergétique
- Anticiper les travaux pour les propriétaires-bailleurs
- Décence énergétique d'un logement

Cette conférence-débat sera suivie d'un pot qui prolongera le dialogue (salle n°1).

Nous vous y attendons nombreux